



## COMMUNAUTE DE COMMUNES DU PAYS VERNOIS

### Compte rendu de la commission du 15 janvier 2013

#### Personnes présentes :

DESMARTIN JF; LEYNAERT Y ; LE ROUX G ; MANEIN J ; DENIS C ; CRAMAREGEAS CH ; NARDOU JM ; BENINCA JP ; SABOURET B ; ROUSSET L ; MALLET JL ; ROULEAU C ; VERNEUIL JM ; VIROL JP ; HENNINOT P

Personnes absentes et non excusées : MASSOUBRE Y ; MONTORIOL JP

Gilles LE ROUX débute cette commission par les remerciements aux personnes présentes, souhaite tous ses meilleurs vœux et aborde le déroulement de cette réunion, suivant l'ordre du jour :

#### Bilan des travaux d'investissement 2012:

Bilan et mise au point à faire à l'ensemble des membres de la commission

Situation des travaux :

Travaux Vergt, Creyssensac et les revêtements à Creyssensac et Bourrou terminés

Il reste la tranche conditionnelle de Bourrou (cimetière) et finir les poutres de rives à Salon de Vergt

Concernant Salon, une solution a été trouvée pour éviter que les « vaches » passent sur la chaussée. Une rencontre a été faite sur place avec le propriétaire.

Au printemps il sera nécessaire de réaliser des reprises, vu avec l'entreprise BELLOT.

Nous avons de la pierre qui apparaît dans le revêtement ??????? à voir

Nous avons encore réalisé ces travaux trop tard dans l'année et les accotements ne peuvent pas se stabiliser rapidement. Il faut absolument les faire plus tôt !!!!!!!!!

Nous allons être obligés de travailler à la pierre si on veut maintenir nos enveloppes financières. Voir avis de la commission !!!!! (Calcaire ou GE ?)

#### Avis de la Commission :

Gilles LE ROUX rappelle les éléments qui ont permis à la Commission d'Appel d'Offre de faire le choix de l'entreprise retenue pour les travaux 2012 (montants des offres, procédure et choix définitif) Dans ces explications, il est précisé que l'écart entre les deux meilleures

offres était de 105 000€ TTC environ, ce qui représente un montant important. Il faut savoir que cet écart a permis de réaliser la voie communale de Saint Mayme de Pereyrol.

Par rapport aux travaux en cours, Gilles LE ROUX informe des travaux réalisés à ce jour, et de ceux à terminer.

Monsieur HENNINOT précise qu'il faudra reprendre certaines zones car le revêtement n'est pas convenable (on aperçoit du calcaire), notamment sur la vc301 à Vergt.

Gilles LE ROUX précise que ce problème a été constaté et que des reprises sont programmées dès que la météo le permettra. De plus, il demande au service technique d'expliquer se problème.

Pour cela, David BARBIERI présente ces défauts par des photos. Une explication est donnée à la commission, à savoir que ce problème viendrait sans doute du support (calcaire). On suppose qu'une ségrégation (cailloux sans éléments fins) s'est produite au renforcement et que sur ces zones, le revêtement s'est « enfoncé » dans le support d'où l'apparition de cailloux blancs dans le revêtement définitif. L'entreprise BELLOT a été informée de ces désordres en sachant qu'il est prévu qu'elle reprenne ces parties de revêtements en totalité.

La « technique » de faire déborder les revêtements sur les accotements est sans doute une bonne solution, mais il faudrait faire nos travaux plus tôt dans l'année (mai et juin) pour que la végétation puisse repousser rapidement.

### **Travaux d'Investissement 2013**

Voir programme global

\*Si « pierre », nous pouvons réaliser une petite économie qui pourra nous permettre de faire des revêtements (à voir) ou autres

Voir pour travailler au 0/20 à la place du 0/30 !!!

**Faire le marché dès que possible et le plus tôt !!!!**

Gilles LE ROUX précise que les prix intéressants de 2012 ont permis de rattraper le retard dans notre programme 2010/2014. Pour cela, il demande au service technique de présenter les voies prévues en 2013.

David BARBIERI présente à la commission les plans concernant ces travaux ainsi que les estimatifs des travaux prévus. De plus, une variante a été réalisée afin de montrer à la commission l'écart important du coût que l'on peut constater entre l'utilisation de calcaire ou de grave émulsion en renforcement de chaussée (voir plans et détail ci-joint) Un choix est à faire sur ce point. Peut être faut il utiliser les deux suivant l'état de la chaussée ?

La commission prend note de cet écart et demande de voir les possibilités pour utiliser les matériaux adaptés aux travaux à réaliser tout en respectant un coût juste par rapport aux finances de notre collectivité.

Gilles LE ROUX précise que nous n'avons pas le montant définitif prévu pour nos travaux en 2013 (300 000€TTC)

Jean Paul VIROL précise qu'il pourra avoir une réponse définitive fin janvier.

Dans le cas d'une réponse inférieure au montant précisé ci-dessus, Gilles LE ROUX demande au service technique si certaines voies peuvent être réduites notamment Breuilh de 50% et Cendrieux de 60%, cela diminuerait l'enveloppe financière.

**La commission donne un avis favorable**

### **Travaux d'entretien 2013 (point à temps):**

Prévoir une consultation comme les années précédentes (voir somme)

Gilles LE ROUX informe que le point à temps réalisé chaque année est une bonne solution et qu'il faut continuer si on veut conserver nos routes dans un état convenable. Pour 2013 il faudrait au minimum réaliser le même montant que les années précédentes.

**La commission donne un avis favorable**

### **Elagage 2013 :**

Nous avons déjà réalisé beaucoup d'itinéraires, mais nous n'avons pas encore terminé.  
Voir la suite en cohérence avec le programme travaux (Salon et terminer St Michel)  
*Pour info, le coût journalier main-d'œuvre comprise = 1150€ HT/jour*

Gilles LE ROUX demande au service technique de préciser les routes prévues en 2013.

Tout d'abord, la commission est informée des routes réalisées depuis 2008 (voir carte ci-jointe) De plus, nous avons toujours réalisé l'élagage en cohérence avec nos travaux d'investissements. De ce fait, il faudrait prévoir la route de Lacropte (du bourg) à Vergt (Jaumary/RD45) sachant qu'elle doit être renforcée en 2014. S'il nous reste du temps, on pourra finir la route des « Pimpardies » à Saint Michel de Villadeix.  
Nous prévoyons au minimum 5 jours

**La commission donne un avis favorable**

### **Fauchage 2013:**

Bilan 2012 (tracteur Breuilh) et prévisionnel 2013

Gilles LE ROUX précise que le fauchage s'est bien déroulé en 2012 et qu'il est important de faire les trois passages dans l'année.

David BARBIERI précise que sur le secteur de Breuilh, l'agent a réalisé que deux passages. C'est une erreur de l'agent. En 2013, il fera bien trois passages.

**La commission donne un avis favorable**

### **Ouvrage d'Art (Pont sur voirie communautaire):**

Voir les possibilités pour refaire le pont à Fouleix

\*Voir présentation !!!!! Et décision pour présentation à St Laurent des Bâtons !!!!!

Gilles LE ROUX précise qu'il est nécessaire de prévoir une réparation de cet ouvrage aux vues de son état apparent (accotement déstabilisés et dangereux)

David BARBIERI fait une présentation globale de cet ouvrage en proposant une solution pour stabiliser celui-ci (voir documents ci-joints)

La commission demande si la solution de tout remplacer ne serait pas mieux et plus rapide !!!! C'est une solution, mais elle demande une analyse complémentaire pour voir le mode opératoire concernant sa réalisation (pose de buses dans le fond du cours d'eau !!!!!!! eau + vase !!!)

De plus, il est précisé que cet ouvrage se situe en limite avec Saint Laurent des Bâtons. Jean Luc MALLET signale qu'il ne l'est pas forcément et que la limite se situe seulement à proximité. Il est précisé à la commission que ce point sera vérifié avec Gérard GALLET, Maire de la commune.

Gilles LE ROUX intervient sur ce point et demande à la commission, tenant compte que cet ouvrage est en limite avec Saint Laurent des Bâtons (Terroir de la Truffe), son avis sur le fait de présenter ce projet à la commission voirie du Terroir de la Truffe. Cette rencontre permettrait de leur présenter ce projet limitrophe à nos deux territoires. De plus, les élus pourraient débattre sur les dossiers en cours et sur les façons de gérer leur voirie en général (entretien, investissement et divers....)

**La commission donne un avis favorable et trouve cette idée très intéressante.**

### **OLS :**

Sans objet, voir si remarque éventuelle !!!

### **Pas d'avis de la commission**

### **Etude de notre Service Technique Voirie :**

Rappel sur les travaux réalisés dans le cadre de la mutualisation.

Les communes adhèrent petit à petit à cette solution avec la demande de travaux divers. Ce service semble très apprécié !!!!!!!!

SAINT PAUL DE SERRE (aménagement cuisine et sanitaire de la salle des fêtes)

BOURROU (entretien espaces verts dans le bourg)

VEYRINES (entretien espaces verts et petits travaux d'entretien de bâtiment)

GRUN BORDAS (en cours d'étude sur l'extension du multiple et aménagement de la cuisine)

### **En projet :**

CENDRIEUX : (réalisation d'un programme voirie pour les travaux 2013 + suivi du marché en totalité)

SAINT AMAND DE VERGT : (travaux d'entretien de bâtiment)

SAINT MAYME DE PEREYROL (travaux d'entretien de bâtiment)

Rappel sur la possibilité de mutualisation avec le Technicien pour travaux voirie (estimation et montage de dossier)

Gilles LE ROUX rappelle le fait de pouvoir mutualiser avec les services de la Communauté de Communes dans différents secteurs d'activités, notamment la voirie.

David BARBIERI fait rapidement un rappel sur les communes qui ont adhéré et réalisé des projets (voir détails précédents)

De plus, il est précisé que le Technicien de la Communauté de Communes est prévu dans cette mutualisation, notamment pour estimer et programmer des travaux de voirie pour des communes intéressées. Ce service peut même aller jusqu'à la préparation et le suivi d'un marché pour réaliser ces travaux.

*Pour exemple, la commune de Cendrieux a opté pour cette solution pour la réalisation de ses travaux d'investissements de voirie 2013.*

### **La commission prend bien note de ces informations**

#### Observations diverses :

- Mutualisation (regrouper les travaux d'investissement de voirie communaux pour marché unique ou possibilité travaux en commun)

Un rappel est fait sur ce point sachant qu'il a déjà été abordé à la dernière commission.

- Projet DURESTAL (voirie)

Gilles LE ROUX rappelle le projet DURESTAL qui est en cours, sachant qu'un morceau de chemin est à reprendre en calcaire. A l'origine, il avait été évoqué que la Communauté de Communes pourrait peut être le prendre à sa charge !!!!! Gilles LE ROUX demande si au budget, une somme a été prévue à cet effet. Jean Paul VIROL précise qu'un montant est normalement prévu au budget et qu'il faut vérifier si le solde peut permettre de réaliser ces travaux.

- Fond de concours

Gilles LE ROUX précise que les deux fonds de concours (Fouleix et Cendrieux) sont toujours en cours. De plus, la commune de Lacropte souhaiterait en faire la demande pour l'aménagement de son entrée de bourg. Ces travaux concernent bien une voie communautaire (devant les écoles). Gilles LE ROUX demande l'avis de la commission.

**La commission donne un avis favorable tenant compte des autres fonds de concours, en effet la décision initiale de la commission était de donner un montant de 10 000€ pour tout aménagement de bourg incluant une voirie communautaire.**

- Travaux des concessionnaires de réseaux à surveiller sur notre secteur

La commission est informée des problèmes rencontrés sur certaines voies, notamment communautaire, à savoir les tassements de tranchées réalisées par les concessionnaires de réseaux. David BARBIERI rappelle qu'il est important de savoir qu'elles sont les entreprises qui réalisent ces travaux afin de pouvoir les faire revenir dans le cas où on constate des

défauts (pendant l'année de parfait achèvement) A défaut de ces renseignements, il est impossible de faire réparer ces désordres sachant que c'est la collectivité au final qui doit réparer.

**Observations diverses de la commission :**

Jean Luc MALLET demande de vérifier un écoulement au niveau du virage situé entre le bourg et le cimetière de Saint Amand de Vergt (voie communautaire) car il semblerait que la traversée de route soit bouchée.

De plus, il précise que la voie communautaire située à Saint Michel de Villadeix (Les Pimpardies) se déforme énormément à un endroit et devient dangereuse !!!!!!!!

*Le service technique précise que ces deux points seront vérifiés rapidement et que des solutions seront apportées (provisoires ou définitives)*

**La séance est levée à 22 heures 45 et se termine par le verre de l'amitié, afin de bien commencer cette nouvelle année !!!!!!!!**

Rédigé le 22 janvier 2013

Visé par le Vice Président chargé de la Voirie

Gilles LE ROUX

